

**POLICE FEDERALE**  
Service Judiciaire d'Arrondissement (SJA)

**BRUXELLES**



**Police**

Square Victoria Regina, 1 - BRUXELLES

N° Ind.: 14243/04

**PRO  
JUSTITIA**

Tél.: 02/223-91-11 Fax.: 02/223-90-17

N° PV.: **217156/04** Sect.: Serious Crime Squad

N° Not.: **FD30960000952004**

Date: **05/08/04** Aud: 1 Ann: - Perq: -

**PROCES-VERBAL SUBSEQUENT**

A charge de / Au sujet:

- NKEZABERA EPREM (29/06/52)  
RUE BARA, 166  
ANDERLECHT

Suite aux devoirs prescrits par :  
Monsieur le Juge d'Instruction (01) Damien  
VANDERMEERSCH

En date du : 19/07/04 dossier : **63/04-01**

Transmis à:  
Monsieur le Juge d'Instruction (01) Damien VANDERME  
BRUXELLES, 05.08.04

Sur plainte de / Préjudicié:

Le Directeur judiciaire  
Glenn AUDENAERT,

Objet(s)

Audition (MBARUSHIMANA Eugène)

Copie(s):

Réf. LAB -

DIRJU: -

Fait(s):

- Assassinat sans autre précision

POLICE FEDÉRALE  
Service Judiciaire  
Arrondissement  
Bruxelles

L'an deux mille quatre,  
le cinq du mois d'août à 9.25 heures,

Nous, **Valérie MIGEOT**,

Inspecteur principal de police, attachée au service judiciaire  
d'arrondissement de Bruxelles, procédons aux dates et heures reprises  
ci dessus, à l'audition du nommé:

**MBARUSHIMANA-GISHOMA Eugène**

Né le 21.11.1961 à KAMEMBE-CYANGUGU- RWANDA  
Reconnu réfugié d'origine rwandaise  
De nationalité rwandaise  
Domicilié breughelpark, 18/9 à 1731 ASSE  
Séparé de MUSABEYEUZU KABUGA Winifred  
Employé dans une société intérimaire

qui nous déclare :

Je désire m'exprimer en français.

Vous me faites savoir que conformément à l'article 47 *bis* du Code  
d'instruction criminelle :

- je peux demander que les questions et réponses soient actées dans les  
termes utilisés,
- je peux, si je le souhaite, m'exprimer dans une autre langue que celle  
de la procédure,
- je peux demander à ce qu'il soit procédé à tel acte d'information ou  
telle audition,
- je peux utiliser les documents en ma possession et exiger même  
ultérieurement qu'ils soient joints au procès-verbal d'audition ou  
déposés au greffe,
- mes déclarations peuvent être utilisées comme preuve en justice.

\*  
\* \*

Vous me faites part de l'objet de la présente audition, à savoir le fait  
que Ephrem NKEZABERA a été arrêté en Belgique récemment et  
que, dans ses auditions, il fait référence à moi à diverses reprises.

J'ai effectivement appris récemment par la presse l'arrestation  
d'Ephrem.

Je suis licencié en sciences économiques de la faculté de MONS où  
j'ai étudié de 1982 à 1988.



A mon retour au pays, j'ai travaillé à la RWANDEX, une société pour moitié étatique, pour moitié privée, d'exportation de café. J'y étais chef du département financier, j'y supervisais toute la comptabilité et secondait le directeur général, Alain VIGNERON.

En décembre 1992, j'ai épousé Winifred MUSABEYESU, une des filles de Félicien KABUGA.

***E. NKEZABERA vous situe dans la création du mouvement des interahamwé.***

***Pouvez-vous expliciter comment ce mouvement est né, citer qui en faisait partie et leurs fonctions respectives au sein de ce dernier, ainsi que votre implication dans celui-ci.***

Au départ, vers 1989-1990, je faisais partie d'une association de jeunesse sportive appelée 'Loisir' qui regroupait une certaine jeunesse qui se trouvait à KIGALI et qui formait une équipe de football.

En faisait partie, outre moi-même, Georges RUTAGANDA (actu à ARUSHA), Robert KAJUGA (DCD), MUDAHUNGA Jean-Marie (actu à KIGALI), MBONYOMUTWA-KIMENYI (actu en Nouvelle-Zélande), KANIMBA Alphonse (DCD), et d'autres.

S.I. à cette époque, NKEZABERA ne faisait pas partie de notre association de footballeurs.

Quand la guerre a éclaté en octobre 90, la constitution a été adaptée et, en 1991, MURENZI Désiré a approché notre association sportive pour l'intéresser à l'ouverture démocratique.

S.I. Il a approché KANIMBA et RUTAGANDA qu'il connaissait déjà comme faisant partie d'une association dont il ne connaissait pas tous les membres.

Il a alors fait passer le message qu'il fallait assurer une représentation de toutes les ethnies dans cette future association de 'jeunesse du parti MRND'.

Cela a été accepté et, donc, ces membres ont fait part de l'idée de Désiré MURENZI de créer une jeunesse MRND à nous tous, ce qui a été accepté par nous.

Lors de ce que j'appellerai l'assemblée générale de ce nouveau mouvement, en 1991, MURENZI a expliqué que le but de cette nouvelle association était de participer à l'ouverture démocratique, notamment par le développement de meetings politiques, l'engagement politique dans ce parti, la participation à la mise en place des élections que nous prévoyions à cette époque.

Par la suite, je pense que la présidence, HABYARIMANA, lui a suggéré de structurer cette association, notamment en la nommant et en lui donnant un statut.



En effet, je dois préciser que MURENZI faisait préalablement partie du comité central du MRND et de ce fait, il était en contact direct avec le président de la République.

MURENZI, vers fin 1991, a présidé les réunions hebdomadaires le mercredi que nous tenions au siège même du MRND, à l'époque situé dans une habitation privée que le MRND louait, près du grand rond-point dans le centre ville.

Ces réunions qui avaient pour objet de vérifier l'état d'avancement des recrutements au sein du mouvement, de mettre en place le statut et le comité.

C'est dans ce cadre-là que MURENZI a proposé de nommer Robert KAJUGA au poste de président de ce nouveau Comité National des interahamwé.

Les deux vices présidents en étaient RUTAGANDA Georges et RUHUMULIZA Phénéas (DCD).

Le trésorier en était NYITEGEKA Dieudonné (au Canada) et quant à moi-même, j'en assumais le secrétariat.

En réalité, ce poste de secrétariat était purement symbolique, je n'ai jamais eu à faire de procès-verbaux des réunions ou autres.

Tous les dimanches, étaient organisés partout dans le pays, des meetings du MRND auxquels nous participions.

En décembre 91, j'ai effectué un déplacement professionnel de trois semaines en Belgique et, c'est à mon retour au pays que j'ai appris que le Comité avait été élargi en commissions.

C'est dans le cadre de cet élargissement qu'Ephrem a rejoint notre groupe en devenant le responsable de la commission économique et financière. S.I Je pense que c'est Désiré MURENZI qui l'a recruté, ce qui n'était pas difficile, Ephrem provenant de GISENYI et, le MRND était composé presque exclusivement de personnes originaires de cette préfecture.

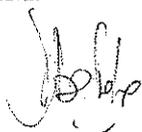
S.I. Ephrem s'est occupé plus de la collecte de fonds visant la création de la RTLTM, via la BCR, que du reste des actions particulières des interahamwé. Donc, excepté cette collecte de fonds pour laquelle il était très actif, au sein de notre mouvement, il participait uniquement aux meetings populaires dans le pays.

La RTLTM a été constituée en 1993.

Je crois me souvenir également que c'est à ce moment que Jean-Pierre SEBANETSI (actu au CONGO), un fonctionnaire, a rejoint notre comité comme conseiller, à l'instar d'Ephrem qui était un de ses amis.

Vous me citez le nom de SERUGENDO Joseph (actu à Libreville-GABON). Il travaillait pour la Radio Rwanda et a rejoint notre comité après l'arrivée d'Ephrem.

Je me souviens de lui également comme gestionnaire technique de la RTLTM.



Pour en revenir au Comité National du MRND, je dois ici vous préciser que RUHUMULIZA et RUTAGANDA étaient précédemment sympathisants du MDR.

Par contre, pour ce qu'il en est d'Ephrem, il est déjà MRND.

En fait, après la première structuration du parti, HABYIARIMANA a demandé à rencontrer les dirigeants de ce mouvement.

MURENZI a organisé cette rencontre qui s'est déroulée à l'hôtel URUGWIRO.

HABYIARIMANA était seul à nous recevoir.

J'ai personnellement fait partie de la délégation conduite par MURENZI qui s'est rendue à cette réunion, à savoir le comité ; KAJUGA Robert, RUTAGANDA, RUHUMULIZA et NIYITEGEKA.

Y étaient également conviés Ephrem NKEZABERA, le commerçant KANIMBA Alphonse, le commerçant MUDAHINYUKA surnommé ZUZU (actu aux USA) et un autre commerçant du nom d'Ismaël GATANA (DCD en 94).

A cette réunion, MURENZI nous a présenté, a expliqué notre origine et notre action.

Les trois commerçants, KAJUGA, RUTAGANDA et RUHUMULIZA ont expliqué au président qu'en tant que non-fonctionnaires étatiques, ils auraient voulu, en échange, avoir accès plus aisé au crédit.

Le président HABYIARIMANA a alors demandé à MURENZI de les mettre en contact avec la BACAR, ce qui a été fait.

Le mouvement a alors continué à évoluer ; meetings,...

MUSABE Pasteur (DCD), directeur de la BACAR a été approché, ainsi que le directeur de la BCR, MVUYEKURE (DCD).

Ces derniers ont facilité les crédits aux trois commerçants dirigeants de notre association dans le cadre de leur commerce à eux.

Dans les derniers mois précédents le mois d'avril 94, le dirigeant de la BCR, MVUYEKURE est tombé gravement malade et, Ephrem a assumé les fonctions de haut cadre à sa place.

Suite à tous ces meetings, nous avons élargi nos membres.

C'est ainsi que Bernard MANIRAGABA, fonctionnaire du MINITRAP, a rejoint également le comité.

Un certain désordre s'est développé : telle autorité demandait à telle personne d'organiser une manifestation à KIGALI, telle autre, autre chose.

C'est à cette même époque que MURENZI a alors démissionné officiellement du MRND.

Il n'arrivait plus à contrôler ce mouvement.



C'est également à la même époque que je me suis retiré de ce mouvement, je ne participais plus aux réunions qui s'y tenaient et, j'avais d'autres préoccupations personnelles.

Il faut savoir que chaque personnalité qui cherchait à promouvoir sa notoriété a utilisé les membres du comité des interahamwé à cette fin. Ainsi, je me souviens que NZIRORERA, quand il organisait des meetings populaires dans la préfecture de RUHENGARI, demandait à certains membres du comité des interahamwé, MANIRAGABA Bernard, de rassembler la jeunesse pour y participer et ainsi faire montre d'une grande représentativité de leur mouvement. Le comité national des interahamwé était visiblement récupéré politiquement à cette époque par les ténors du MRND.

Le mouvement des interahamwé a ainsi évolué jusqu'aux événements d'avril 94.

Le 06.04.94, je me trouvais chez moi, à KIMIRUHURA quand nous avons appris l'attentat sur l'avion présidentiel par un coup de fil de ma belle-mère.

Avec mon épouse, nous avons au cours de cette soirée, gagné le domicile de sa sœur Félicitée, l'épouse d'Augustin NGIRIBATWARE qui habitaient sous la BNR.

C'est là que mon beau-frère Augustin, ministre du plan, a reçu un coup de fil lui disant qu'il allait recevoir une escorte pour le mener au camp des GP situé à KIMIHURURA.

Toutes les personnes chez lui l'ont accompagné, dont mon épouse et moi.

Le convoi était composé des principaux ministres et leur famille. Au camp de KIMIHURURA, nous avons été cantonné dans une des écoles où nous avons passé la nuit.

Le lendemain, le 07.04.94, mon épouse et moi, ainsi que mon beau-frère Augustin NGIRIBATWARE et sa famille, avons rejoint l'ambassade de France dans l'après-midi.

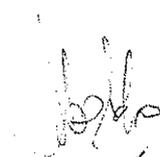
Je vous précise que mon épouse était enceinte et qu'elle disposait déjà d'un visa pour se rendre en France y passer des examens médicaux.

Etait déjà présents à l'Ambassade de France à notre arrivée, avec leur famille, le procureur général de KIGALI, Pierre-Marie NKUBITO, la famille NTESIRYAYO Siméon, directeur de la SONARWA, le colonel URUGEYE, la ministre Pauline NYIRAMASUHOKO, de NAHIMANA Ferdinand, de Casimir BIZIMUNGU, ma belle-famille mais pas mon beau-père Félicien KABUGA.

Du 07 au 12 avril 94, nous sommes restés à l'ambassade de France.

Le 08.04.94, mon grand frère est décédé de malaria.

Nous avons donc quitté ce jour l'ambassade pour aller visiter mes parents qui habitaient près de l'ambassade de France.



Le samedi 09.04.94 dans la matinée, avec mon beau-frère Augustin NGIRABATWARE, nous avons quitté l'ambassade de France bondée pour nous rendre à l'hôtel des diplomates, en vue d'y chercher des chambres.

Augustin était escorté d'un gendarme et, à bord de sa voiture, nous nous y sommes rendus.

Arrivés là, il nous a été répondu qu'il n'y avait plus de places disponibles.

Nous cherchions une solution.

C'est dans le hall de l'hôtel des diplomates que j'ai croisé Ephrem.

Je lui ai expliqué que je me trouvais à l'ambassade de France et que je cherchais à quitter le pays.

Ephrem m'a dit qu'il était à l'hôtel pour participer à une réunion du comité des interahamwé.

Curieusement, cette réunion avait été organisée par des gens que je ne connaissais pas.

Ephrem était escorté de militaires qui possédait des motorola.

S.I. Ephrem était habillé en civil, les militaires l'escortant étaient armés, lui pas.

Je pense qu'il devait de GP qui lui avait été adjoint pour sa sécurité par BAGOSORA.

Il m'a dit qu'il était en mission, celle d'aller calmer toute cette jeunesse dans KIGALI afin d'éviter les débordements et, qu'avec Bernard MANIRAGABA, SERUGENDO Joseph que j'y ai vu l'accompagner, ils s'y rendaient escortés par des militaires.

Je pense me souvenir que cette mission de pacification comme il me l'a présentée leur avait été dévolue par soit Joseph NZIRORERA, S.I. que j'ai également vu à ce moment dans le hall de cet hôtel, soit par Mathieu NGIRUMPATSE.

Devant mes propos lui exposant que je cherchais à quitter le pays, il m'a répondu qu'il restait là pour résister.

S.I. je n'ai fait qu'échanger quelques propos avec Ephrem lors de cette brève rencontre dans le hall, je n'ai pas assisté à cette réunion du Comité National des interahamwé, je n'avais que faire de cela à ce moment.

S.I. Je n'ai pas vu Théoneste BAGOSORA à l'hôtel des diplomates.

Je suis alors reparti à l'Ambassade de France avec mon beau-frère Augustin NGIRABATWARE.

Je tiens à rectifier mes propos, je pense que finalement ce n'est pas le samedi 09.04 mais bien le lendemain de la mise en place du gouvernement interimaire, soit donc le 10.04.94, que j'ai croisé Ephrem à l'hôtel des diplomates.

Le 12.04.94, nous avons été évacués de l'ambassade de France vers BUJUMBURA avec mon épouse et sa famille. Augustin



NGIRABATWARE est resté à l'ambassade et, mon beau-père Félicien KABUGA était encore à REMERA.

Après quatre ou cinq jours passés à BUJUMBURA, les français nous ont amené à BUKAVU où nous sommes restés environ deux semaines. C'est vers le 02 mai que nous avons gagné GISENYI, via un petit porteur que mon beau-père Félicien KABUGA avait affrété au départ de GOMA.

Le 02 mai, nous avons donc logé au Méridien à GISENYI où nous sommes restés.

Une semaine plus tard, en possession de son visa, mon épouse a gagné PARIS où elle est restée jusqu'au terme de sa grossesse.

Moi, je suis resté sur place au MERIDIEN où j'ai réussi à faire venir ma propre famille de KIGALI.

Entre-temps, le gouvernement intérimaire alors qu'il était encore à MURAMBI-GITARAMA, m'a fait savoir qu'il souhaitait que la RWANDEX reprenne ses activités économiques afin de faire rentrer les devises nécessaires à l'achat d'armes.

C'était le 10 mai 94.

En fait, c'était le ministre de l'agriculture, un docteur en médecine du prénom de Straton et originaire de BUTARE, qui à Pascal MUKARALINDA qui se trouvait comme moi à GISENYI et qui était directeur technique de la RWANDEX de KIGALI, et moi-même, a demandé dans quelle mesure il serait possible de faire reprendre les activités de l'usine RWANDEX de GISENYI.

Je lui expliqué que ce n'était pas possible à ce moment, qu'il fallait d'abord faire les entretiens d'usine des machines et, qu'en sus, mes responsables hiérarchiques, à savoir Jean BIRARA et Alain VIGNERON, étaient en Belgique et que dès lors je ne pouvais débloquer aucun fond au titre de la société.

Ce ministre s'est alors fâché, il m'a dit qu'en état de guerre, il fallait d'abord agir, prendre ses responsabilités, puis s'expliquer après.

Je lui ai répondu que cela n'était pas possible juridiquement et, nous avons convenu d'une mission vers la Belgique, aux fins d'obtenir les autorisations de BIRARA et VIGNERON et, la présence d'un technicien belge pour entretenir le matériel à GISENYI.

Fin mai, je pense le 27 ou le 28, avec le ministre de l'agriculture, Straton comme chef de délégation, KAMPAYANA Charles en tant que chef de département commercial de l'OCIR-Café ( il faut savoir que l'OCIR-Café était actionnaire pour 49% de la RWANDEX, les 2 autres pour cent étatique appartenant à l'OCIR-Thé), le représentant de la BNR de KIGALI et moi-même.

Nous sommes partis par KINSHASA via GOMA.

Après quatre jours à KINSHASA, nous avons obtenu un visa pour la SUISSE où nous sommes restés trois jours à BERNE d'où nous avons gagné PARIS.



Nous sommes restés à PARIS jusqu'au début juin.

De PARIS, nous avons contacté BIRARA et Victor HASSON, un des actionnaires privé de la RWANDEX.

HASSON n'a pas voulu financer le redémarrage de la société au motif que le pays était en guerre, ce à quoi le ministre de l'agriculture lui a répondu que de toutes les façons, son matériel serait réquisitionné par le gouvernement.

Nous avons donc regagné le RWANDA vers le 07 juin où nous avons pu faire redémarrer la RWANDEX grâce aux fonds de la BCR.

Le gouvernement des abatabazi avait demandé à la BCR de financer la récolte de café.

Nous recevions de la BCR des carnets de chèques.

Nous achetions le café directement au commerçant que nous payions via le carnet de chèques de la BCR.

Ensuite, nous usinions le café qui était alors vendu à des acheteurs zaïrois qui payaient en dollars.

La BNR convertissait ces devises en francs rwandais qu'elle reversait alors à la BCR et, c'est la BCR qui nous payait à nous RWANDEX, notre commission pour l'usinage du café.

Nous avons fonctionné comme cela du 12 juin au 14 juillet 1994 où j'ai fui le pays.

C'est lors de ces tractations de financement de notre campagne de récolte de café avec la BCR que j'ai vu Ephrem à cette période à GISENYI.

On se voyait presque tous les jours pour essayer de mettre les modalités en place.

Je situe cela, à partir du jour de mon retour au RWANDA, soit le 07 juin, deux jours avant la naissance de ma fille, jusqu'au 12 juin.

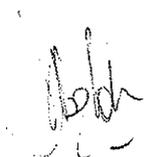
Nous nous rencontrions dans les locaux de la BCR à GISENYI.

C'est là que je lui ai demandé comment il se faisait que c'était lui qui s'occupait de cela, ce à quoi il m'a répondu que le directeur était gravement malade et qu'il ne pouvait s'occuper de cela.

Nous avons continué à nous rencontrer lors des transactions de paiement où je vous confirme que le ministre des travaux publics RAFIKI Jacinthe (à LUBUMBASHI), et Emmanuel RWABUTOGO (à Dendermonde), caissier de la BNR, spécialiste de la fausse monnaie, vérifiait une par une l'authenticité des coupures.

S.I. J'ai continué à avoir des contacts professionnels avec Ephrem jusqu'à mon départ du pays le 14.07.04.

A votre question, je vous réponds n'avoir jamais vu NKEZABERA à GITARAMA, et n'avoir pas eu d'autres contacts avec lui au pays.



Je sais qu'Ephrem est resté tout un moment à KIGALI, je pense jusqu'à fin mai.

\*  
\* \*

Vous me faites savoir que conformément à l'article 57 du Code d'instruction criminelle je peux obtenir gratuitement une copie du procès-verbal de mon audition.

- Je demande expressément cette copie que vous me remettiez, ma signature valant récépissé.

\*  
\* \*

- Je ne désire pas que ma déclaration me soit lue, je souhaite la lire moi-même

\*  
\* \*

- Je n'ai aucune modification, complément ou correction à apporter à la déclaration

Lecture faite, persiste et signe, ce 05.08.04, à 12.40 Heure.



DONT ACTE,

